



RH

recrutement

Concours externe et interne

Électricien·ne automobile

ADJOINT·E TECHNIQUE PRINCIPAL·E

8 postes

Les électricien·ne·s spécialistes en automobile sont chargé·e·s de diagnostiquer et résoudre tout dysfonctionnement ou panne des systèmes électriques et électroniques qui équipent les véhicules, engins ou outils de la collectivité parisienne dans le respect des exigences techniques et recommandations des constructeurs. A l'aide d'appareils de mesure et de contrôle perfectionnés, ils·elles contrôlent l'allumage, l'injection électronique, le système antipollution, l'ordinateur de bord, le système GPS, la climatisation, les automates programmables...

Les profils recherchés :

- Très bonnes connaissances de la technique automobile.
- Sens de l'adaptation aux nouvelles évolutions technologiques.
- Solides connaissances de base en électricité, électronique et mécanique automobile.
- Connaissances de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de normes de qualité.

Épreuves à partir du
8 avril 2019

**INSCRIPTIONS : uniquement
du 28 JANVIER au
22 FÉVRIER 2019 inclus**

CONDITIONS D'INSCRIPTION : (voir brochure des concours)

Le concours externe (5 postes)

■ Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment la condition de nationalité (française ou d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, de la Confédération Suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre) au plus tard au premier jour des épreuves.

et

■ Être titulaire, au plus tard au premier jour des épreuves, d'un diplôme de niveau V (BEP, CAP...) ou d'une qualification reconnue équivalente ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la catégorie socio-professionnelle à laquelle la réussite au concours donne accès.

Le concours interne (3 postes)

■ Être fonctionnaire ou agent·e public·que non titulaire en activité à la clôture des inscriptions.

et

■ Compter au moins une année de services publics au 1^{er} janvier 2019.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

- Inscrivez-vous en ligne sur le site internet :

www.paris.fr/recrutement

OU

■ Par dossier papier à retirer à l'accueil du bureau du recrutement, ou par voie postale **en joignant obligatoirement une enveloppe format A4** libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi jusqu'à 250g.

Mairie de Paris - Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement
2 rue de Lobau 75196 PARIS Cedex 04